

L'ACTION DU MOIS

En RDC, les victimes des brutalités policières attendent justice

Arrivé au pouvoir en 2019, le président Félix Tshisekedi avait promis de garantir la justice : un espoir pour les familles des centaines de victimes de la répression meurtrière précédant son élection. Mais aujourd'hui, l'impunité reste la règle : rien n'a été fait pour que des enquêtes soient menées sur la mort d'au moins 320 personnes, tuées lors des manifestations survenues entre 2015 et 2018. Tshisekedi dit désormais ne pas vouloir « fouiner dans le passé ». Le recours à la force excessive et meurtrière par les forces de sécurité est une grave violation des droits humains. Aucun membre des forces de sécurité n'a été traduit en justice. Certaines familles ont refusé de porter plainte par manque de confiance en la justice ou par peur des représailles de la part des autorités. Des comités d'enquête grotesques ont été mis en place, dont aucun n'a permis d'aboutir aux procès des responsables présumés de ces exécutions extrajudiciaires et du recours excessif à la force contre les manifestants. La souffrance des victimes doit être reconnue, leur droit à la justice doit être défendu. Votre mobilisation est essentielle pour interpeller le président Tshisekedi.

www.amnesty.fr/liberte-d-expression/petitions/justice-pour-les-manifestants-tues-au-congo



L'ACTUALITE DE NOS CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

10 jours pour signer, du 4 au 13 décembre



Organiser des interventions dans l'espace public en décembre va s'avérer plus qu'incertain. Pour autant, il est essentiel de parler encore et toujours des personnes mises en avant cette année. Comment ? Voici quelques suggestions. Vous pourriez contacter les journalistes de votre quotidien régional ainsi que les journalistes municipaux - ceux qui sont rattachés aux publications de votre mairie - et tenter de les convaincre de parler des 10

jours pour signer sous d'autres angles d'approche que les rencontres avec le public, par exemple avec le suivi des situations et les bonnes nouvelles issues des éditions précédentes 2019. Vous pouvez aussi parler de l'engagement militant : défendre ces personnes qui risquent leur vie (ou qui hélas l'ont perdue), c'est défendre toutes les libertés. Les récents événements tragiques que nous avons connus en France le rappellent cruellement. Et la crise sanitaire, si elle capte toutes les énergies, ne doit pas occulter la nécessaire visibilité des 10 jours pour signer. Autre action possible : contacter les membres de votre région via un emailing en insistant sur l'importance des 10 jours pour signer, son retentissement mondial et la possibilité de réaliser des actions plus personnalisées, chez soi, confinement oblige. Pour demander la liste des membres de votre région, écrivez à l'adresse notoriete@amnesty.fr

Les 10 jours pour signer 2020 sont sur : www.amnesty.fr/dossiers/preparer-10-jours-pour-signer

Le suivi des cas des éditions passées sont sur : www.amnesty.fr/personnes

BRAVE* : Campagne G20



Nous avons lancé en octobre une campagne de mobilisation en amont du G20 qui se tiendra le 21 et 22 novembre prochains sous la présidence de l'Arabie saoudite. Plus de 50 groupes locaux suivent et relaient cette campagne malgré le contexte actuel, merci et bravo à eux ! Des mairies telles que Grenoble et Lyon se sont engagées à mener des actions de solidarité avec les femmes défenseuses des droits humains en amont de ce G20. Les groupes locaux investis dans la campagne sont sur le pont pour pousser leurs députés à en faire de même. Une très belle dynamique ! Les activités de défense de droits humains restent et sont d'autant plus essentielles dans la période que nous connaissons à l'heure actuelle. Nous mettons tout en œuvre pour que les femmes défenseuses saoudiennes aient une voix et qu'elles soient libérées d'ici la fin de l'année. Si vous le souhaitez, il est encore temps de nous rejoindre et de mener campagne localement. Vous trouverez tous les supports et propositions d'action à mener localement sur la page suivante :

www.amnesty.fr/actions-mobilisation/g20-liberte-pour-les-femmes-defenseuses-des-droits-humains

Nous avons besoin de votre mobilisation, avec l'espoir de revenir vers vous avec de bonnes nouvelles le mois prochain !

Silence, on arme : le cap des 100 000 pétitions est passé



Depuis un an et avec votre soutien, nous faisons pression pour obtenir plus de transparence et de contrôle sur les ventes d'armes de la France. Aujourd'hui, nous venons de dépasser les 100 000 signatures sur notre pétition « Ventes d'armes : stop à la complicité de la France » ! Une première étape qui nous permet de rappeler au Président Emmanuel Macron que nous ne sommes pas que des signatures et que nous voulons être entendus. La mobilisation continue. www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/monsieur-macron-entendez-nous

Info plaidoyer : élections américaines, un plaidoyer dans un contexte tendu

Le 3 novembre 2020, les électeurs américains se sont rendus massivement aux urnes pour des élections générales très suivies. Après plusieurs jours d'incertitude, le démocrate Joe Biden a été déclaré vainqueur le samedi 7 novembre et prendra ses fonctions le 20 janvier prochain. Pour la section française, sollicitée par Amnesty USA et le secrétariat international, ce 3 novembre a marqué la fin d'une action de plaidoyer importante auprès des autorités françaises et américaines. La section américaine s'est en effet inquiétée des risques de violence dans le pays pendant le vote et après les élections et a donc demandé au mouvement de se mobiliser partout pour demander aux autorités américaines de faire respecter les droits humains et de protéger le processus électoral. Le dernier rapport du secrétariat international sur les Etats-Unis qui porte sur l'absence de protection des forces de l'ordre envers les manifestants, illustre malheureusement ces risques. Depuis l'homicide de George Floyd par un policier en mai 2020, les États-Unis ont été le théâtre de 200 situations où des violences se sont déroulées entre des participants de manifestations opposées. Amnesty a constaté que les forces de police n'avaient bien souvent pas pris de mesures préventives pour éviter que des rassemblements pacifiques ne soient perturbés, ni protéger les manifestants des attaques violentes qui ont eu lieu. Nous avons donc écrit à l'Ambassadrice américaine à Paris, au Ministère français des affaires étrangères, à l'Ambassadeur de France aux Etats-Unis et aux groupes d'amitié France-USA au Parlement. Nous les encourageons à demander aux autorités américaines de protéger l'exercice de la liberté de réunion pacifique en respectant les droits humains et de tout faire pour éviter que des individus ou groupes armés puissent intimider ou menacer des manifestants ou des électeurs pendant et après les élections. La tension électorale retombant peu à peu, il faut désormais espérer que les Etats-Unis changeront de direction et que la nouvelle administration prendra des mesures pour un meilleur respect des droits humains dans le pays.

LES BONNES NOUVELLES

Une victoire pour Tainika, aide-soignante aux États-Unis...

Bonne nouvelle ! Tainika Somerville, aide-soignante aux États-Unis, qui avait été licenciée après avoir dénoncé le manque d'équipement de protection, a obtenu gain de cause ! C'est avec un immense soulagement que nous avons appris cette nouvelle.

www.amnesty.fr/actualites/tainika-somerville-aide-soignante-aux-etats-unis

Et une demi-victoire pour Nasrin en Iran



Nasrin Sotoudeh a obtenu une « permission » de sortie de prison. Son état de santé s'étant dégradé après la grève de la faim qu'elle a menée, elle a été libérée de façon provisoire. Nous attendons plus d'informations du secrétariat international mais nous voulions partager dès à présent cette bonne nouvelle avec vous. Vous pouvez lire ici la lettre de remerciement de Nasrin aux militants qui la soutiennent depuis son enfermement :

azadinasrin.wordpress.com/2020/11/07/lettre-de-nasrin-sotoudeh/

LA VIE DU MOUVEMENT

Bilan du Z Event au profit d'Amnesty International



Du 6 au 18 octobre dernier, une cinquantaine de streamers ont mobilisé leurs communautés en faveur d'Amnesty International. Après plus de 55 heures de live, ce sont plus de 5,7 millions d'euros qui ont été reversés à l'association pour son travail de défense et de promotion des droits humains ! Plus de 145 000 personnes ont réalisé des dons pour un total de 3,6 millions d'euros, auxquels s'ajoutent les bénéficiaires reversés sur la vente des produits logotypés de l'évènement (t-shirts, masques, trophées, etc.) pour un montant de plus de 2,1 millions d'euros. Au-delà de ces résultats financiers impressionnants, cet évènement a permis de sensibiliser des milliers de nouvelles personnes, notamment pendant l'interview de Cécile Coudriou. Pour revivre l'évènement dans son intégralité :

www.youtube.com/watch?v=s_Be1mRwhBU

La mobilisation contre la peine de mort continue

La peine de mort est résolument en recul et des mesures concrètes sont prises partout dans le monde pour mettre fin à ce châtement cruel et inhumain. À la fin de l'année 2019, 106 pays avaient aboli la peine de mort pour tous les crimes. Si l'on y ajoute ceux qui ont aboli ce châtement dans la pratique et non en droit, ce sont les deux tiers du globe qui n'y recourent plus. Un dernier tiers reste à convaincre ! Parce que le confinement ne nous oblige ni à la passivité ni à la résignation, nous continuons de vous proposer des actions à réaliser de chez vous pour faire vivre ce combat que nous défendons depuis plus de quarante ans.

www.amnesty.fr/actions-mobilisation/deux-mois-de-mobilisation-contre-la-peine-de-mort

Un militant d'Amnesty remet le prix Liberté à Loujain

Membre de l'antenne jeunes du lycée Jean Moulin aux Andelys, Lucas a eu la chance de participer au jury international de l'édition 2020 du prix Liberté créé par la région Normandie. Avec vingt-trois autres jeunes venus du monde entier, Lucas a récompensé la défenseure saoudienne des droits humains Loujain al Hathloul devant les finalistes Nasrin Sotoudeh, avocate iranienne et le père Pedro Opaka qui agit contre la pauvreté à Madagascar. Loujain succède à la militante écologiste Greta Thunberg.

www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/prix-liberte-soutien-a-loujain-al-hathloul

LA BOITE A OUTILS

Vos comptes-rendus nous intéressent !

Même en temps de confinement, nous lisons et épluchons minutieusement vos comptes-rendus de réunions mensuelles afin d'accompagner au mieux vos activités. Qu'ils datent de septembre ou octobre, que vous vous réunissiez par visio-conférence en novembre, nous sommes preneurs de tous vos comptes-rendus. Isabelle, bénévole au secrétariat national depuis cet automne, se fera un plaisir de les consulter et de nous tenir au courant des faits marquants vous concernant. Une seule adresse à retenir : espacemilitant@amnesty.fr

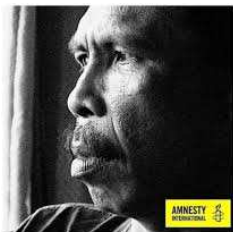
S'éduquer et éduquer à la liberté d'expression



Dans ce contexte de rentrée scolaire, la liberté d'expression et l'éducation à celle-ci sont au centre de nombreuses controverses. Ces débats viennent nous rappeler l'importance d'éduquer aux droits humains. Parce que s'éduquer aux droits humains est l'affaire de toutes et tous, à n'importe quel âge de la vie, partager des temps de dialogue et d'écoute respectueux des idées des autres est central pour faire société. Prenez le temps de découvrir nos ressources pédagogiques sur la liberté d'expression : des activités collaboratives, des quiz en ligne, des suggestions détaillées de livres de jeunesse, etc. : <https://www.amnesty.fr/education-liberte-expression>

© SDI Productions

Un nouveau reportage audio à partager avec vos radios locales



Nous publions ce mois-ci le troisième épisode de la série audio « Nos victoires ». Cinq minutes pour revenir en interview, musique et sons d'archive sur une victoire remportée par Amnesty International ces dernières années. N'hésitez pas à écouter et partager ce nouveau numéro consacré à la libération de Johan Teterissa grâce à la mobilisation de militants en charge de son « dossier d'intervention » : www.amnesty.fr/nos-spots-radio

Faites vos cadeaux de Noël sur notre boutique solidaire



Les fêtes de fin d'année approchent et dans ce contexte si particulier, nous tenions à vous informer que notre boutique solidaire restait ouverte afin d'honorer vos commandes. Profitez-en pour faire des cadeaux éthiques et solidaires à vos proches. Retrouvez notamment nos traditionnels calendriers avec des photoreportages intenses et émouvants mais aussi des accessoires utiles au quotidien : l'élégante boîte « repas » en bambou, des chaussettes aux couleurs d'Amnesty, des cartes de vœux colorées, ou encore une sonnette de vélo. Vos achats permettent de financer nos actions. Malgré la pandémie, restons solidaires et unis pour continuer, ensemble, à défendre les droits humains. Retrouvez tous nos produits via le catalogue sur boutique-solidaire.com/amnesty/ ou en contactant le service client au 01.39.35.45.26.

La livraison de matériel militant en arrêt partiel

En raison du confinement, nous avons dû fermer la commande de matériel militant, sauf les précommandes pour les 10 jours pour signer que vous retrouverez en ligne.

L'AGENDA

Formations

- 12 décembre : Webinaire « Diversifier ses lieux d'intervention en éducation aux droits humains » (inscription : formation@amnesty.fr)

Evenements

- 13 au 29 novembre : Festisol
- 4 au 14 décembre : 10 jours pour signer
- 5 décembre : Journée mondiale du bénévolat

LE QUI QU'A DIT QUOI

Qui a dit : « *Le vieux monde se meurt, le nouveau tarde à apparaître et c'est dans ce clair-obscur que surgissent les monstres* » ?

Réponse dans le prochain numéro de Mon actu engagée.

La réponse au « Qui a dit » du mois dernier était : Jean-Loup Dabadie.

Pour toutes vos questions sur « Mon actu engagée » ou plus largement sur la vie militante, écrivez-nous à mobilisation@amnesty.fr